



Présentation de l'enseignement facultatif de chant choral

publié le 19/11/2020 - mis à jour le 20/11/2020

Quelques mots de présentation :

Les raisons de participer à la chorale sont multiples. Pratiquée collectivement, elle est un moteur essentiel de confiance en soi, d'appréhension du regard de l'autre, de dépassement et de partage.

Contribuer à la réalisation d'un projet commun, apprendre à connaître sa voix, être ensemble, mais surtout le plaisir de chanter reste l'élément principal.

Un engagement :

Les élèves s'engagent pour l'année scolaire, à raison d'une heure par semaine.

Les concerts, un aboutissement :

Chaque année, les choristes travaillent des chants variés autour d'un thème choisi afin de présenter en fin d'année scolaire un spectacle de qualité en partenariat avec d'autres collèges du département et des musiciens reconnus. Parents, familles, professeurs et membres du collège réservent cette soirée pour venir les applaudir. Merci !

La chorale, un enseignement facultatif :

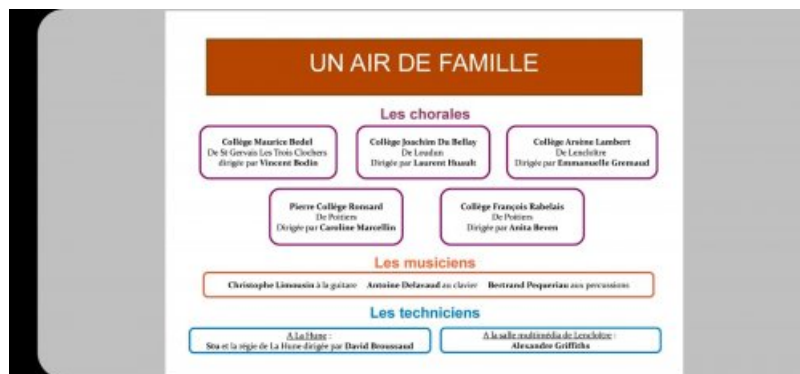
La chorale est un enseignement facultatif proposé en complément de l'enseignement obligatoire d'éducation musicale. Elle entre dans les options facultatives, au même titre que le latin (par exemple), et pourra apporter jusqu'à 20 points supplémentaires pour l'obtention du Brevet des Collèges. Pour cela, les élèves devront être assidus, participer aux répétitions hebdomadaires, aux répétitions communes avec les autres collèges inscrits dans le même projet (4 journées par an, dont 2 le jour des spectacles).

C'est une réelle reconnaissance pour les professeurs d'éducation musicale et chant choral. Nous en sommes fiers !

Le thème du spectacle de cette année :

« Un air de famille », une douzaine de chansons choisies





Organisation :

Cette année, les élèves sont répartis sur 3 créneaux afin d'éviter un trop grand rassemblement de chanteurs. 110 élèves sont inscrits (de la 6ème à la 3ème), ainsi qu'une dizaine d'adultes (enseignants, personnel administratif, AESH).

- 1er groupe : le mardi de 16h10 à 17h05
- 2ème groupe : le jeudi de 16h10 à 17h05
- 3ème groupe : le vendredi de 13h à 13h55



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.